

BOIS FRANC MASSIF 3/4" CLOUÉ

Il est important de lire toutes les instructions avant l'installation. Une installation qui ne respecte pas les consignes pourrait annuler votre garantie.

Il est recommandé que votre plancher soit installé par un installateur professionnel certifié.

SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Les planchers massifs de Parquets Alexandra peuvent être installés au rez-de-chaussée et à l'étage, à l'exception de la collection Intemporel qui elle peut être installée à tous les niveaux, même au sous-sol et béton sol. Pour l'installation au sous-sol, l'érablé n'est pas garanti.

INTEMPOREL

Pour la gamme de produits Intemporel, l'installation doit être clouée ou agrafée, mais peut aussi être collée soit sur un contreplaqué d'un minimum de 5/8" d'épais, sur le béton ou même sur un système à l'air chaud, eau chaude ou au glycol. Utilisez des clous ou agrafes de 1 1/2" minimum. Sur un plancher chauffant et sur le béton, vous devez absolument utiliser la méthode collée. Les systèmes radiants électriques ne sont pas recommandés dû à la variation brusque du système. Pour l'installation collée et sur un plancher chauffant pour la gamme Intemporel, référez-vous au guide d'installation de bois franc massifs 3/4" collée pour la collection Intemporel.

EXPRESSION

Dans la gamme de produits Expression, le plancher doit être cloué ou agrafé sur un sous-plancher de contreplaqué d'un minimum de 5/8" d'épais, si la structure comprend des solives centrées à tous les 16". Sinon, l'installation d'un contreplaqué 3/4" d'épais est recommandée.

RESPONSABILITÉS ET DEVOIRS DE L'INSTALLATEUR ET DU PROPRIÉTAIRE

Avant de procéder à l'installation, le propriétaire et l'installateur doivent s'assurer que l'environnement de travail et le sous-plancher respectent les conditions et recommandations mentionnées dans ce présent guide d'installation. Parquets Alexandra garantit le plancher de bois franc dans des conditions environnementales normales, ce qui signifie que la température de l'endroit est maintenue depuis 7 jours à environ 22°C et que l'humidité relative se situe entre 40% (minimum) et 50% (maximum) afin d'obtenir un maximum de rendement sur la stabilité dimensionnelle des planches. Les planchers Parquets Alexandra répondent aux normes de qualité sévères et sont conformes aux standards en vigueur dans l'industrie du bois de plancher. Une marge d'erreur de 5%, pour les imperfections naturelles, les défauts de fabrication et de la sélection du grade, est permise.

Si l'installateur a un doute sur le grade, la qualité de fabrication ou de finition et qu'il ne peut placer la lamelle à un endroit moins visible, il ne doit pas l'installer. Une fois la lamelle installée, elle est considérée comme ayant été acceptée par l'installateur et le propriétaire. Lors de la commande de votre plancher, une perte de 3% à 5% (selon le site et le type d'installation) doit être prévue suite à la perte causée par les coupes.

*Une installation à angles occasionnera des pertes de coupes d'environ 7% à 9%.

GARANTIE PLANCHER BOIS FRANC

Parquets Alexandra garantit à l'acheteur original que ses planchers de bois franc préverni respectent les normes de qualité de Parquets Alexandra et de l'industrie. Cette garantie s'applique seulement si les planchers sont installés et entretenus selon les directives du fabricant et s'applique uniquement aux installations résidentielles et commerciales, à l'exception de l'usage commercial lourd. La présente garantie s'applique à l'acheteur initial et une preuve d'achat doit être fournie pour l'application de la garantie. Cette garantie n'est pas transférable.

Garantie structurelle à vie

La garantie structurelle à vie de Parquets Alexandra dans la collection Expression s'applique pour tous défauts de proflage. Toutefois, une marge d'imperfections n'excédant pas 5% est jugée acceptable. La validité de la garantie structurelle est en fonction du respect des conditions environnementales requises et du maintien d'un taux d'humidité relative entre 40 et 50%.

Garantie contre l'usure du fini Intemporel (Bois franc préverni)

Parquets Alexandra garantit à l'acheteur original le plancher préverni contre le pelage, l'écaillage ou l'usure prématurée. Toutefois, l'usure doit être évidente et représenter au moins 10% de la superficie totale du plancher. La perte de lustre, n'est pas considérée comme de l'usure.

- 35 ans à partir de la date d'achat au niveau résidentiel et, dans des conditions normales d'utilisation.
- 3 ans à partir de la date d'achat au niveau commercial pour des projets à faible circulation tels : bureau, boutique, clinique. Par conséquent, le projet doit être enregistré auprès du fabricant qui en autoriserait l'installation.

Garantie contre l'usure du fini Intemporel (Bois franc préverni)

Aucune garantie ne s'applique sur le fini huilé puisque la finition huilée fait partie intégrante du bois. Il est donc normal que l'usure du bois entraîne une usure également au niveau des huiles. Ceci s'applique tant au niveau résidentiel que commercial.

Exclusions de la garantie

Parquets Alexandra n'assumera aucune responsabilité et ne versera aucune compensation pour les points suivants en ne se limitant pas à ceux-ci :

- Installation non conforme aux recommandations du guide d'installation en vigueur au moment de l'achat.
- Un entreposage ou un transport inadéquat.
- Conditions environnementales différentes de celles requises (chaleur, humidité, sécheresse).
- Exposition excessive à la lumière du soleil.
- Domages causés par des outils lors de l'installation.
- Domages causés par un mauvais usage, chute ou trottement d'objet, des abrasifs (sel, sable et autre), chaussures à talons hauts ou à crampons, griffes d'animaux domestiques ou toutes autres égratignures.
- Protection inadéquate sous les pattes de chaises, tables ou d'autres meubles, ainsi que le manque de prévention ou de protection adéquate.
- Installation de bois massif 3/4" préverni (Expression) avec un système de chauffage radiant.

- Lorsque le plancher est installé au sous-sol, à l'exception du bois d'ingénierie et du bois franc massif 3/4" dans la collection Intemporel (sauf érablé non garanti).
- Entretien non conforme aux recommandations d'entretien de notre feuillet d'entretien.
 - Utilisation d'une vadrouille autre que de type éponge ou cheveux d'ange
 - Utilisation d'une vadrouille qui est contaminée par un savon autre que les produits distribués par un détaillant autorisé Parquets Alexandra
 - Vadrouille lavée avec un autre produit que de l'eau
 - Vadrouille non-essorée.

Exclusions de garantie dues aux propriétés physiques naturelles du bois

- Les phénomènes naturels suivants sont exclus de la garantie :
- En fonction des variations d'humidité, le bois se dilate ou se contracte et peut créer de minces espaces entre les lames.
 - L'exposition à la lumière et à l'air altère la couleur de toutes les essences de bois.

Obligations de Parquets Alexandra

La responsabilité de Parquets Alexandra se limite à la réparation ou au remplacement du matériel jusqu'à concurrence du coût d'achat total du plancher (installation exclue). Parquets Alexandra ne couvre en aucun cas les coûts de main-d'œuvre ou tout autre inconvénient relié au remplacement du plancher. La garantie s'applique seulement à l'acheteur original et n'est pas transférable. La garantie couvre seulement les produits provenant d'un détaillant autorisé de Parquets Alexandra.

Processus de réclamation

En premier lieu, pour faire le dépôt d'une réclamation, il vous suffit de communiquer avec votre détaillant autorisé Parquets Alexandra. La plainte écrite doit être acheminée à Parquets Alexandra dans un délai de 6 mois après l'apparition du problème. À défaut d'entente avec votre détaillant, faites-nous parvenir tous les documents par la poste à :

Parquets Alexandra
945 rue Jean-Marchand, Lévis, QC
G6V 9G5
Ou par courriel à :
info@parquetsalexandra.com
Enregistrement de la garantie
Le formulaire d'enregistrement de la garantie se trouve sur notre site web au www.parquetsalexandra.com

OUTILS ET ACCESSOIRES RECOMMANDÉS

1. Aspirateur ou balai
2. Cloueur pour bois franc
3. Composé de nivellement [si nécessaire]
4. Niveau
5. Testeur d'humidité pour bois [et béton si nécessaire]
6. Papier feutre 15 lbs ou papier ciré
7. Agrafeuse
8. Ruban à mesurer
9. Cordeau «Chalk line»
10. Équerre
11. Scie à onglets
12. Bloc à frapper
13. Barre levier (pied-de-biche)
14. Couteau à mastic de 4" ou 5"
15. Égline
16. Perceuse et mèche de 3/32" [2 mm]
17. Marteau
18. Clous de finition – environ 2-1/2" [63 mm]
19. Chasse-clou
20. Trousse de réparation Parquets Alexandra
21. Trousse d'entretien Parquets Alexandra

Cloueuses et agrafeuses recommandées

- Primattech (800)-363-1962 www.primattech.ca
 - P250 – Cloueur pneumatique et clous de 2"
 - P240 – Cloueur pneumatique avec Trackedge et clous de 2"
 - Bostitch (800)-556-6696 www.bostitch.com
 - MIIFN – Cloueur pneumatique avec clous de 1-3/4"
 - MIIFN – Agrafeuse pneumatique avec agrafes de 1-3/4" à 2"
- Note :** Parquets Alexandra n'est pas responsable des dommages causés par l'utilisation d'outils inadéquats.

PRÉPARATION DES LIEUX

La pose d'un plancher de bois devrait être la dernière étape de votre projet. Voici les points à valider avant même de procéder à la livraison et à l'installation de votre bois :

- Le système de chauffage doit être fonctionnel et la température de la pièce doit avoir été maintenue à 22°C pendant une semaine.
- L'humidité relative doit se situer entre 40% et 50% sinon retardez l'installation et la livraison de votre bois (n'entrez pas dans les boîtes de bois dans un endroit inadéquat tel qu'un cabanon, garage non chauffé ou un sous-sol).
- Le taux d'humidité du contreplaqué ne doit pas dépasser 11% et l'écart entre le sous-plancher et les lamelles de bois ne doit pas être supérieur à 4%. Si les taux d'humidité sont trop élevés, chauffez, ventilez et déshumidifiez davantage. L'écart du taux d'humidité interne des lamelles de bois, de 4 % de large et plus, et celui du contreplaqué ne doit pas être supérieur à 2%.
- Le sous-plancher doit être sec et le sous-sol bien aéré afin d'éviter les dommages causés par une source d'humidité.

Acclimatation

Entrez les boîtes dans la pièce où le plancher sera installé au moins 48 heures avant la pose en respectant les normes d'humidité ci-haut mentionnées. Cela permettra au bois de prendre les mêmes conditions environnementales que la pièce.

STRUCTURE DU SOUS-PLANCHER

Afin d'assurer une excellente stabilité à nos produits de recouvrement en bois durs, il est très important que nos produits soient installés sur des substrats de contreplaqué, et que l'encadage ou l'agrafage des planches soit fait suivant la norme N.W.F.A. qui s'applique à chacune des largeurs de planches.

Un produit de plancher 3/4" (19mm) en épaisseur, de notre Société, installé sur un substrat de type « OSB » et qui n'aurait pas été encollé en plus d'être cloué ou agrafé, perd automatiquement toute forme de garantie.

Avant de procéder à l'installation de tout recouvrement de sol, l'installateur doit impérativement s'assurer que le taux d'humidité du substrat ne doit pas dépasser le pourcentage déterminé par Parquets Alexandra Inc.

OSATURE DE BOIS TRADITIONNELLE (poutres et solives)

Parquets Alexandra recommande que le sous-plancher soit composé de contreplaqués d'un minimum de 5/8" d'épaisseur ou de panneaux à lamelles orientées (OSB) de 3/4" d'épaisseur, si la structure comprend des solives centrées à tous les 16". Le sous-plancher Advantech n'est pas recommandé ni garanti. La solidité de votre sous-plancher est garantie de la qualité de l'installation de votre plancher.

Préparation et correction du sous-plancher

État structurel :
Le sous-plancher doit être solidement fixé aux solives avec des vis à plancher afin de prévenir le mouvement des panneaux de contreplaqué qui pourrait entraîner des craquements. Remplacez le sous-plancher qui aurait pu être endommagé par l'eau.

Nivellement :
La surface doit être de niveau, elle ne doit pas présenter une dénivellation de plus de 3/16" sur une distance de 6' ou de 1/4" sur une distance de 10'. Vous pouvez corriger les irrégularités de la surface avec un papier sablé 20 ou corriger les dénivellations.

Taux d'humidité et Propreté :
Le taux d'humidité doit se situer dans les limites recommandées plus haut. La surface doit être propre, elle doit être débarrassée de débris, d'agrafes, d'adhésifs et les clous apparents.

CONSEILS ET MÉTHODE DE TRAVAIL SUGGÉRÉE

Conseils sur l'utilisation de la cloueuse pneumatique

- Nettoyez et inspectez plusieurs fois le plateau sous le cloueur pour éviter qu'il endommage les lames.
- Avec la cloueuse, vous devez vous assurer qu'elle est bien appuyer sur le côté et sur le dessus de la lame de bois avant de la clouer.
- Assurez-vous que la pression d'air est bien ajustée en fonction de la dureté de l'essence de bois ou le type de sous-plancher (maximum 90lbs)

Préparation

- Préparer un croquis de l'installation.
- Enlever le vieux plancher ainsi que toutes les moulures et plinthes.
- Installer le papier feutre sur toute la surface.

Méthode de travail suggérée

- Les planches doivent être installées dans le sens contraire (perpendiculairement (90°)) ou à un angle de 45° par rapport aux solives.
- L'aspirateur doit être passé régulièrement pendant l'installation pour éliminer le brin de sci.
- Utilisez toujours un bloc à frapper, ne jamais utiliser un marteau ou une masse directement sur les lamelles.
- Ne déposez jamais vos outils de travail directement sur le plancher de bois : cela pourrait endommager les lamelles de bois.
- Pour assurer l'uniformité de votre plancher, faites une sélection de planches à partir d'au moins 3 boîtes à la fois.

JOINT D'EXPANSION

Le joint d'expansion permettra au bois de bien réagir aux variations d'humidité. Ces joints seront camouflés par les plinthes et les quarts-de-rond qui seront fixés aux murs à la fin de l'installation. Il sera bien important de ne pas fixer les plinthes ou moulures aux lamelles mais bien aux murs. Si vos plinthes n'ont pas la dimension exacte pour camoufler le joint d'expansion, il vous sera alors possible d'enlever une bande de gypse de l'épaisseur de vos lamelles dans le bas du mur pour pouvoir permettre au plancher de prendre son expansion sous le mur.

Espace d'expansion requis	Largeur maximale de la pièce	Longueur maximale de la pièce
1/2 po (13 mm)	Jusqu'à 26 pieds (8 mètres)	Jusqu'à 52 pieds (16 mètres)
1/4 po (19 mm)	De 26 à 40 pieds (de 7 à 12 mètres)	De 52 à 80 pieds (de 14 à 24 mètres)

INSTALLATION

*Il est recommandé d'utiliser les services d'un poseur certifié et professionnel.

Étape 1 – Tracez la ligne de départ

Parallèle au mur et à une distance du mur, qui est établie en tenant compte de la largeur de lamelle choisie et en ajoutant votre joint d'expansion, tracez une ligne guide à l'aide du cordeau (Chalk line). Pour créer le joint d'expansion, serrez-vous de blocs d'espacement ou de cales entre vos lamelles de plancher et le mur.

Étape 2 – Installation des planches

Note importante : Assurez-vous de commencer droit et d'équerre. Faites la sélection de vos lamelles, celles qui ont des imperfections devront être coupées alors que celles qui ont des variations de couleurs trop évidentes pourront être relocalisées.

Faites l'installation de la première lamelle le long de la ligne de départ, le côté de la languette (mâle) face à vous et la rainure (femelle) face au mur de départ. Clouez la lamelle sur le dessus le plus prêt possible du mur (la moulure cachera les clous). Les premières rangées devront aussi être collées en enlevant la sous-couche de papier feutre à ces endroits. Faites attention pour ne pas laisser de la colle sur les lamelles, sinon utilisez de l'essence minérale et frotter avec linges propres. À noter que la colle PL ne doit pas être utilisée.

Il doit y avoir un joint d'expansion de 3/4" à chacune des extrémités des rangées. Les premières rangées devront être clouées à la main dû à l'espace insuffisant pour utiliser le cloueur. Les lamelles doivent être clouées à tous les 8 à 10". Vous devez fixer chaque lamelle avec un minimum de 2 clous. Assurez-vous de clouer à plus de 2" des extrémités pour éviter l'éclatement de la languette.

La dernière planche d'une rangée devra être coupée. Le morceau restant servira à débiter la rangée suivante pour minimiser les pertes. Prévoyez que le bout restant soit de 6" plus long ou plus court que la lamelle utilisée dans la première rangée. Le décalage des joints transversaux d'une rangée à l'autre doit être d'au moins 6".

Pour l'installation des rangées subséquentes, recommencez les étapes précédentes, mais utilisez la cloueuse. Les dernières rangées devront être installées de la même manière que les premières rangées, en raison de la proximité du mur. Vous devez peut-être désigner les lamelles qui longent le mur pour laisser le joint d'expansion de 3/4". Assurez-vous que la languette (mâle) respecte l'espacement de 3/4", sinon enlevez la languette. À la dernière rangée, assurez-vous de sélectionner des lamelles qui se marient bien aux moulures pour éviter les différences de tons.

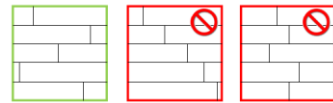
Portez une attention particulière aux languettes fissurées ou cassées car elles peuvent causer des craquements. Une pression trop élevée du compresseur peut causer ces dommages.

Assurez-vous de toujours clouer le côté mâle et non le côté femelle.

Étape 3 – Installation des moulures

Il est possible que vous ayez à installer des moulures telles que le nez de palier, la moulure en T, le quart-de-rond et le réduit. Elles sont disponibles dans la même essence et couleur que votre plancher. Vous pouvez donc commander ces moulures directement de votre détaillant en même temps que votre bois.

Pré-pez vos moulures pour éviter de les fissurer lorsqu'elles seront



clouées. Fixez les moulures aux murs et non à la lamelle, cela permettra le mouvement naturel du plancher.

Étape 4 – Entretien

Entretien plancher préverni

Passer l'aspirateur sur le plancher et nettoyez-le à l'aide de notre nettoyant pour planchers vernis. Il est recommandé de conserver des planches pour vous permettre de faire des réparations. Si vous avez de tous petits défauts sur votre plancher dus aux trous laissés par les clous, utilisez votre crayon de teinture et de vernis Parquets Alexandra.

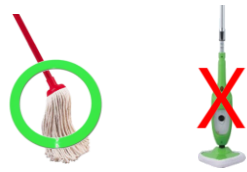


Entretien plancher préhuilé

Passer l'aspirateur sur le plancher et nettoyez-le à l'aide du savon pour bois Intemporel. Il est recommandé de conserver des planches pour vous permettre de faire des réparations. Si votre plancher comporte de petits défauts, tels que des trous laissés par les clous, utilisez l'ensemble de réparation Intemporel.

ENTRETIEN RÉGULIER	
Balai, aspirateur ou vadrouille humide.	Au besoin pour enlever les poussières et la saleté légère.
Savon pour bois	Ajouter 1 bouchon (10ml) par 1 litre d'eau tiède. Nettoyer avec une vadrouille bien essorée. Ne pas rincer. Laisser sécher 30 minutes. Fréquence : Idéalement à tous les lavages.
Revitalisant (vaporisateur)	Vaporiser sur le plancher. Appliquer dans le sens des lamelles avec une vadrouille bien essorée. Laisser sécher 30 minutes. Contient des cires naturelles solubles dans l'eau. Fréquence : Idéalement à tous les quatre lavages.

Pour l'entretien régulier des planchers préhuilés, référez-vous au feuillet d'entretien Intemporel sur notre site web au www.parquetsalexandra.com



Parquets Alexandra recommande d'utiliser une vadrouille à cheveu

d'anges pour l'entretien des planchers de bois franc. Essayez d'éviter les autres types de vadrouille, tel la vadrouille H2O, qui ouvre les pores du bois et fait rentrer de l'eau dans votre plancher. De plus, les vadrouilles dont la «houpette» se lave à la machine doivent à tout prix être lavées à l'eau seulement. Ne JAMAIS les laver avec du détergent et de l'assouplisseur. Cela laisse un corps gras sur votre plancher.



Ne jamais nettoyer un plancher de bois franc à grande eau.